



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue
Emploi	Psychologue
Métier	Psychologue
% temps	80 %

2. AFFECTATION

Pôle	Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0238 Département TETA
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	UF 2438 Plateforme EST, Antenne de Vaulx en Velin

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

Le Psychologue est placé sous l'autorité hiérarchique du DRH par délégation du chef d'établissement.

Le psychologue est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin chef de département par délégation du chef de pôle et du médecin chef de service et des médecins responsable des unités.

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 80% avec repos fixes
- Cycle hebdomadaire : 30h40 soumis au Forfait cadre
- Amplitude horaire : 9h-17h en fonction des nécessités de l'activité
- Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, adaptable aux nécessités de service
- Disponibilité pour s'inscrire dans des actions ponctuelles en dehors du cadre de travail préfixé
- Congés pris dans le respect de l'organisation du pôle et programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies. A ce titre, il participe aux suppléances organisées au niveau du pôle.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

5.1. Caractéristiques du pôle PEA

La pédopsychiatrie, selon la HAS et les ARS, est une spécialité médicale visant à :

- Repérer, diagnostiquer et traiter les troubles psychiques chez les enfants et adolescents.
- Assurer une prise en charge coordonnée entre les différents acteurs.
- Garantir la continuité des soins, notamment lors du passage à l'âge adulte.
- Adapter l'offre de soins aux besoins spécifiques de chaque territoire.

Le référentiel de qualité et sécurité de soins version 2025 de l'HAS a comme critère impératif : Critère 1.1-02 - Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté.



Le Haut Comité de la santé publique rend compte en décembre 1992, dans son rapport Stratégie pour une politique de santé, de la complexité de la période de l'enfance et de l'adolescence et de ses conséquences sur la santé de l'enfant et du futur adulte : « L'enfance et l'adolescence sont des périodes du développement physique et mental, de l'acquisition d'un capital culturel et scolaire, plus ou moins important, de l'intégration à la vie sociale, plus ou moins réussie. C'est aussi un moment d'identification personnelle et sociale et celui où achève de se constituer le capital - santé [...]. ».

Ainsi, la pédopsychiatrie s'adresse à des enfants et des adolescents dont les souffrances ne peuvent se comprendre qu'en tenant compte du développement, de l'histoire individuelle, des liens familiaux et du contexte social. L'âge chronologique ne suffit pas à décrire les réalités cliniques : c'est aussi le degré de maturité affective, la nature des symptômes et l'environnement de vie qui permettent de penser l'indication d'un accompagnement. La pédopsychiatrie au sein de notre Pôle s'organise ainsi autour de quatre départements cliniques répartis sur l'ensemble du territoire du CHV PULM (intra et extra hospitalier). En amont des Départements la Plateforme POP (Plateforme d'Evaluation et d'Orientation) permet de recevoir les demandes et de les orienter de façon la plus efficiente possible

Département PPE – Périnatalité et Petite Enfance (de la préconception à 5 ans)

La toute petite enfance est une période fondatrice, où la vie psychique émerge dans la relation à l'autre. Les souffrances qui s'y manifestent ne sont pas toujours verbalisées, mais s'expriment par le corps, le sommeil, l'alimentation ou la relation. La pédopsychiatrie, à ce stade, s'attache à comprendre les fragilités du développement dès les premiers instants de vie, voire en amont, au cours de la grossesse. Ce département s'adresse à une population en période de vulnérabilité : les parents et les enfants.

Il prend en charge trois domaines d'activités de soins :

- La préconception,
- La périnatalité (De 0 à 2 ans),
- La petite enfance (De 2 à 5 ans).

Ces domaines d'activité se déclinent sous la forme de consultations, thérapies individuelles et familiales, interventions groupales, interventions à domicile, Guidance Parentale, Rééducations Orthophoniques ou Psychomotrices, etc.

Département TETA – Trauma Enfants / Troubles Anxieux (de 6 à 12 ans)

Entre 6 et 12 ans, l'enfant acquiert peu à peu les repères nécessaires pour appréhender le monde, mais aussi pour intérioriser ses angoisses. Cette période charnière, où les apprentissages scolaires et les liens sociaux deviennent centraux, est aussi celle où peuvent apparaître des troubles anxieux, des réactions post-traumatiques ou des comportements d'opposition qui masquent souvent une souffrance intérieure. Ce département accueille des enfants confrontés à des expériences de rupture, de violence ou d'instabilité, mais aussi ceux chez qui l'anxiété devient envahissante. Il s'agit ici de reconnaître les signaux de détresse, souvent discrets ou détournés, et de soutenir l'enfant dans son expression émotionnelle, à travers une approche contenant, sécurisante et adaptée à son âge.

Il prend en charge deux dimensions cliniques :

- Le Psycho traumatisme de l'enfant,
- Les Troubles Anxieux de l'enfant (dont le refus scolaire anxieux).

Avec trois axes des prises en charge :

- Des soins individuels et interventions groupales,
- L'accompagnement et la guidance parentale,
- L'appui aux Partenaires

Département ADOLESCENT ET TRANSITION (de 13 à 18 ans)

L'adolescence est une étape de bascule, à la fois pleine de promesses et de vulnérabilités. À l'interface entre l'enfance et l'âge adulte, l'adolescent explore son identité, cherche sa place, questionne ses repères. C'est aussi à cet âge que peuvent émerger des troubles psychiques plus structurés. Ce département accompagne des jeunes parfois en crise, parfois en quête de sens, souvent tiraillés entre dépendance et besoin d'autonomie. Le soin s'y déploie



dans une écoute respectueuse de leur singularité, avec une attention particulière portée à la continuité des parcours, notamment lors du passage vers les services de psychiatrie adulte.

Dédié aux jeunes de 13 à 18 ans présentant des troubles psychiatriques complexes. Il propose une prise en charge spécialisée pour accompagner les adolescents vers l'âge adulte en tenant compte des spécificités de cette période de transition. Le département dispose d'une offre de soin permettant une réponse gradée aux besoins des adolescents.

Avec trois axes des prises en charge :

- Des soins individuels et interventions groupales (sur site ou à domicile),
- L'accompagnement et la guidance parentale,
- L'appui aux Partenaires.

Département SUNRISE – Service Universitaire du Neurodéveloppement (1 à 18 ans, transversal)

Certaines trajectoires de développement se déploient hors des normes attendues. Le département SUNRISE s'adresse aux enfants et adolescents présentant des troubles du neurodéveloppement : troubles du spectre de l'autisme, troubles du langage, de l'attention, des apprentissages ou déficiences. Ce département, transversal à tous les âges, propose une approche globale, pluridisciplinaire et évolutive. Il ne s'agit pas seulement de diagnostiquer, mais d'accompagner chaque enfant dans sa singularité, en mobilisant les ressources de son entourage et de son environnement. SUNRISE incarne ainsi une vision ouverte, intégrative et bienveillante de la pédopsychiatrie contemporaine.

Le département SUNRISE intervient auprès d'enfants de 1 à 18 ans. Il vise à diagnostiquer précocement, à accompagner les familles et les jeunes et à intervenir de façon ciblée et limitée dans le temps lors de moment de crise ou de transition.

Les objectifs du Département sont :

- L'Évaluation et la prise en charge pluridisciplinaire et précoce des enfants,
- La Psychoéducation auprès des familles, enfants et adolescents,
- La Prise en charge mobile sur les lieux de vie (dont l'école) lors de situations complexes avec des comportements défis,
- La Prise en charge spécifique sur temps court et déterminé au préalable qui sont insuffisamment instaurés dans leur environnement

En extra hospitalier, les quatre Départements sont représentés dans chacune des cinq Plateformes de soins sectorisées :

- Nord Rillieux,
- Sud Lyon 8 : Monplaisir,
- Est Meyzieu et Vaulx en Velin
- Ouest Perrache,
- Centre Villeurbanne.

En intra hospitalier, il existe des unités de recours et des dispositifs d'Hospitalisations Complète et Ambulatoires qui dépendent des Départements :

UNITES DE RECOURS :

- VAGUE VARIance de Genre Unité Enfant (Consultation 8-18 ans),
- MEF Maison de l'Enfant et de la Famille (Consultation et orientation 3-11 ans),

DEPARTEMENT PPE : PERINATALITE ET PETITE ENFANCE

- UMB HC : Unité Mère Bébé (Unité d'Hospitalisation),
- UMB HDJ : Unité Mère Bébé (Hôpital de Jour),
- CPC : Consultation Pré-Conceptionnelle.



DEPARTEMENT ADOLESCENT ET TRANSITION

- UHBA HC : Unité d'Hospitalisation Brève pour Adolescents,
- HC Hubert Flavigny : Unité d'Hospitalisation pour Adolescents,
- HDJ Hubert Flavigny (Hôpital de Jour),
- HDJ ASAP Accueil et Soins pour Adolescents en Psychiatrie (Hôpital de Jour),
- Equipe Mobile pour Adolescents Mouv'ADOS,
- RAFT Relais Accueil Familial Thérapeutique (Consultation).

DEPARTEMENT SUNRISE : SERVICE UNIVERSITAIRE DU NEURODEVELOPPEMENT

- Unités DENVER (Consultation),
- CEDA : Centre Evaluation Diagnostic Autisme,
- CETESLA : Centre d'Evaluation Spécialisé dans les Troubles du Langage, des Apprentissages et de l'Attention.

5.2. Caractéristiques du lieu d'exercice

Unité TETA/ plateforme EST, Antenne de Vaulx en Velin

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le poste de psychologue s'inscrit dans des missions transversales pour l'accompagnement des enfants prises en charge dans le département TETA. Il a pour objectif de faciliter la coordination des parcours de soin, d'accompagner les enfants et leurs familles, d'étayer les équipes et de soutenir le lien avec les partenaires.

7. ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES

7.1. Activités institutionnelles

- Etayage des équipes dans leurs missions
- Accompagnement des équipes dans certains questionnements de situations complexes et dans la prise en charge des patients et de leur famille
- Participation aux réunions pluridisciplinaires et de synthèse
- Participation aux réunions d'équipe
- Traçabilité des actes

7.2. Activités cliniques

- Evaluation, diagnostic des enfants et adolescents
- Accompagnement thérapeutique en individuel ou en groupe
- Réalisation d'observations cliniques des enfants et des adolescents
- Réalisation de tests psychométriques au besoin
- Entretiens avec les patients
- Entretiens avec les parents
- Elaboration et restitution du projet de soins de l'enfant et de prise en charge pluridisciplinaire
- Accompagnement des familles dans la mise en place du projet de soins et sa coordination
- Travail de réseau
- Participation aux réunions de synthèse et aux réunions institutionnelles de l'équipe
- Rédaction de comptes rendus détaillés qui s'inscrivent dans une dynamique pluridisciplinaire
- Co-animation ou supervision de groupes
- Participation aux synthèses diagnostiques
- Travail en équipe pluridisciplinaire



- Travail de réseau avec les équipes de prise en charge (CMP, HDJ, SESSAD, DITTEP et ITTEP, HFME, IEAJA...)
- Réflexion et formation concernant les prises en charge et l'évolution des patients
- Participation aux études épidémiologiques, cognitives et aux recherches cliniques conduites dans les unités
- Formation des équipes concernant le psychotrauma et/ou les troubles psychoaffectifs (troubles de l'humeur, troubles anxieux, trouble de l'adaptation etc...)
- Mise à jour de ses connaissances régulière dans le champ du neuro-développement, du trauma complexe, troubles anxio-dépressifs et des troubles psychoaffectifs de l'enfant.

7.3. Formation souhaitée

- DESS ou MASTER 2 psychopathologie clinique
- DIU / DU / formation en psychotrauma, victimologie
- DIU / DU en psychopathologie enfants et adolescents
- DIU de TCC
- DESS de psychologie ou MASTER 2 neuropsychologie
- EMDR

7.4. Expérience professionnelle

- Expérience clinique de prise en charge d'enfants et/ ou d'adolescents en individuel et en groupal
- Expérience clinique de prise en charge d'enfants/adolescents suivi par la protection de l'enfance
- Expérience clinique de prise en charge du traumatisme psychologique chez l'enfant et l'adolescent
- Expérience de la passation de tests projectifs de l'enfant et de l'adolescent
- Expérience clinique du travail familial
- Expérience du travail en équipe

7.5. Connaissances spécifiques attendues

- Connaissances en psychologie du développement
- Connaissances en psychopathologie du psychotraumatisme
- Connaissance des tests psychométriques (WISC, WPPSI, WAIS...) et tests projectifs (Rorschach, TAT, CAT, D10, Patte-Noire...)
- Connaissance du travail en groupe thérapeutique
- Connaissance du travail familial
- Intérêt pour le travail en équipe
- Intérêt pour l'usage des outils informatiques et vidéo
- Rigueur, disponibilité, adaptation, et ouverture d'esprit
- Connaissance des tests psychométriques et neuropsychologiques (NEPSY, tests attentionnels et praxiques, K-ABC, et tests psychométriques classiques) ; connaissance sur l'autisme, sur les troubles d'apprentissages, sur la psychopathologie pédopsychiatrique en générale

**CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT****Pôle Emetteur**

Pôle PEA

Modifications apportées par la nouvelle version

Nouvelle présentation du pôle et modification maquette

RédactionDr MEUGNIER et Dr MILLIEZ
PH responsable d'unité TETA
Plateforme EST – Pole PEA**Vérification**M. Benjamin GARNIER
Cadre supérieur de santé
Assistant Chef de pôle PEA**Validation**Mme Carine MAILLET
DRH